



Journal d'information  
du Comité National de Liaison  
des Régies de Quartier

## EDITORIAL

### Grenelle de l'insertion : nos inquiétudes, nos convictions

Alors que le Grenelle s'annonçait comme le lieu du débat et de la concertation, la représentation des acteurs de l'IAE s'est avérée minime. Difficile, de ce fait, d'exprimer et de faire valoir notre point de vue, pourtant en prise directe avec la remise en situation de travail des personnes en insertion. Difficile de porter sur la scène publique du Grenelle, comme c'était l'objectif de la contribution de notre Réseau, la parole et les avis des habitants.

Le Président Nicolas Sarkozy a annoncé publiquement la réduction de la durée des contrats aidés. Là encore, quel sens et quel impact espérer de la concertation, lorsqu'une des mesures décisives dans la qualité d'un parcours d'insertion est déjà prise?

Comment ne pas réagir lorsque le Président évoque le fait que les politiques sociales ne doivent pas aggraver le « déficit » de l'Etat. Nous le savons, et l'Avisé l'a démontré : le « retour sur investissement » pour la puissance publique dans les structures d'insertion est de l'ordre de 2,4 euros pour 1 euro dépensé. Mais peut-on, quoi qu'il en soit, parler de « déficit » lorsqu'il s'agit, en donnant du travail aux plus exclus, de respecter un droit inscrit dans la Constitution.

Enfin, c'est une grave injustice que de considérer que la responsabilité du chômage relève de la seule responsabilité individuelle. C'est à la collectivité nationale de s'organiser pour pallier le caractère sélectif, et *a fortiori* excluant, de son système économique. C'est à elle de soutenir, si nécessaire, la mise en place et la pérennité d'activités qui puissent offrir un emploi pour tous. Car – et notre expérience de terrain nous le montre chaque jour – une grande majorité de personnes souhaitent et peuvent apporter leur contribution économique par une activité utile à la société.

**Guy Lafréchoux**, Président du CNLRQ



## Sommaire

### 2-3 *En direct des Régies*

- ◆ A Angers, Chambéry et Albi dans le cadre de « Régies en Constellation »
- ◆ Portrait d'acteurs

### 4-7 *Le Dossier*

#### Les Régies et le Grenelle de l'insertion

Retour sur cette concertation des acteurs de l'insertion par l'activité économique et la contribution du Réseau. En contrepoint, avec les Régies de Carvin, Paris XIX<sup>e</sup> et Arles, zoom sur la politique de l'emploi menée par les Régies : l'accès à l'emploi pour tous par des activités d'utilité sociale, le développement de contrats à temps plein, la mobilisation des entreprises. Pour le CNLRQ, Clotilde Bréaud et Guy Dumontier reviennent sur les grands enjeux de l'après-Grenelle.

### 8-11 *En direct du Réseau*

- ◆ Vie du Réseau
- ◆ Formation
- ◆ Economie solidaire
- ◆ Communication
- ◆ Plate-forme Guyane

### 12 *Interview*

Elisabeth Maurel, chercheuse au laboratoire PACTE de l'IEP de Grenoble

## REGIES EN CONSTELLATION

Zoom sur trois Régies qui, avec tant d'autres, ont donné corps, dans six villes de France (Paris, Agen, Avignon, Nevers, Angers et Trélazé), au projet « Régies en Constellation ». Trois façons différentes d'impliquer salariés et habitants dans la manifestation régionale.

### Les portes de la mémoire

#### Régie de quartier – Angers (49)

Lors de l'événement « Constellation Grand-Ouest », la Régie d'Angers avait installé dans la salle du Palais des Congrès dix portes d'appartement décorées par des habitants du quartier de Grand-Pigeon. « Quitter notre appartement a été pour nous une déchirure » déclare un des locataires contraints par la réhabilitation du quartier d'emménager dans un autre immeuble. « La Régie leur a proposé de conserver une trace du passé en décorant ces portes » explique la directrice, Sophie Sauvourel. Constellation a été le « déclencheur » de ce projet, qui a permis à des habitants autrefois voisins de se retrouver. Sous la houlette de deux artistes des Ateliers Beaubourg d'Angers engagés par la Régie, ce lien de voisinage s'est renoué sous une autre forme : « Les habitants m'ont raconté un morceau de leur vie et de l'histoire de l'immeuble. J'ai proposé des mises en forme et les ai accompagnés dans la réalisation »,



indique Myriam Bondu, une des plasticiennes.

L'émotion conjugée des habitants et des artistes est perceptible dans les illustrations. « J'ai laissé parler mon cœur », confie une habitante, Chantal Derrien. « Sans y penser, j'ai dessiné mon nouveau quartier vu de la fenêtre de mon ancien logement. J'ai retrouvé d'anciennes connaissances, mais j'ai rencontré aussi d'autres habitants de Grand-Pigeon. »

### La Régie se raconte sur les planches

#### Régie Plus – Chambéry (73)

Une pièce de théâtre pour raconter la Régie et le quartier : c'est le moteur d'une présentation vivante, initiée par le directeur et le président de l'association, à l'occasion de Constellation en Avignon. Les acteurs ont été recrutés parmi les habitants, grâce à l'imagination des deux comédiens professionnels de la troupe Brasero Nocturne auxquels a fait appel la Régie. Ces derniers ont proposé aux salariés de faire des improvisations dans les services de la Régie. Du coup, une vingtaine de comédiens néophytes, habitants du quartier, se sont retrouvés sur les planches. Les inhibitions des salariés se sont évanouies pour laisser place à une assurance grandie, aussi bien sur scène que dans le travail. D'autant que le président de la Régie était



de la partie. Comme l'indique Rémi Bernardin, chargé de développement associatif à Régie Plus, « la Régie réfléchit à la manière de faire fructifier la dynamique suscitée par ce projet théâtral. Un projet sans retour financier sur investissement mais créateur de lien social et de transformation des individus. »

## PORTRAIT D'ACTEURS

### Fabrice Loubette

Régie d'emplois et de services du pays de Lunel – Lunel (34)



Le 30 mai, veille de la journée Constellation à Avignon, Fabrice Loubette était là, sous la pluie, pour aider à l'installation des stands dans le domaine de la Souvine. Un engagement naturel et joyeux qui ancre un peu plus ce chef d'équipe quali-

fié de la Régie de Lunel dans sa région d'adoption.

L'histoire de Fabrice commence dans le Nord de la France qu'il quitte en 2000 à la recherche d'un soleil réparateur. Le climat du Nord n'arrange en rien des douleurs dorsales reconnues par la Cotorep. Lui et sa femme s'embarquent pour l'Hérault. Fabrice monte avec un copain une petite entreprise de mécanique qui ne tiendra pas la route. Il a 30 ans, est père de trois enfants, n'a plus de travail. Son handicap, dans une région rurale où les emplois sont plutôt physiques, devient un obstacle qu'il considère peu à peu comme irrévocable.

S'ensuit un abattement profond. Jusqu'à sa rencontre avec Mireille Lavigne, médecin généraliste. « J'ai senti que son handicap physique n'était pas, en fait, le plus

important », raconte-t-elle. Au fil des visites médicales, de la confiance qui grandit, d'une amitié qui se noue, Fabrice parvient à dire l'autre handicap, celui dont il ne connaît pas la raison : il ne sait ni lire ni écrire. « Je suis passé d'une classe à l'autre sans y parvenir, explique-t-il. Les copains essayaient de m'aider, mais ça ne rentrait pas. Depuis j'ai suivi des stages, un des administrateurs de la Régie s'y est mis. Rien n'y fait. »

Ce handicap là, Mireille ne le considère pas non plus comme décisif. De son côté, Fabrice reprend courage et par le biais de l'ANPE est mis en contact avec la Régie. L'association l'embauche en CES dans son atelier de réparation de vélo. Fabrice intègre ensuite l'équipe Espaces Verts. « J'ai eu la chance d'avoir un bon chef, précise-t-il. Il m'a appris le métier, m'a ouvert les portes. Il a tout fait pour que je puisse devenir à mon tour chef d'équipe. » Témoin de la qualité du suivi et du parcours de Fabrice au sein de la Régie, Mireille décide de s'impliquer comme bénévole dans la structure dont elle est désormais administratrice.

Depuis Noël, Fabrice est en contrat à durée indéterminée. « Je souffre un peu moins et je ne prends plus de médicaments. J'apprends à vivre avec la douleur. » « Il y avait beaucoup de barrières à sauter pour contourner les handicaps. Fabrice les a franchies, les unes après les autres », poursuit Mireille. « J'aimerais grimper plus haut », reprend Fabrice. Difficile sans savoir lire et écrire. « Parions qu'un jour l'envie d'évoluer sera la plus la forte. Jusqu'au déclin. »

## Un âne pour valoriser la Régie et son environnement

Régie de quartier Albi Lapanouse – Albi (81)

« Après quinze ans d'existence, notre objectif était de travailler sur l'image de la Régie. Nous voulions que les habitants en reprennent les clés. Constellation, à Agen, était l'occasion de les mobiliser sur un événement collectif », explique Olivier De Rycke, directeur de la Régie d'Albi. Durant les trois mois qui ont précédé Constellation, la Régie a confié à un salarié la mission d'inciter les habitants à participer à la manifestation régionale. La Régie s'y est rendue avec un âne, chargé de balader les habitants et de les amener à se parler. Nombre d'histoires d'âne ont d'ailleurs circulé ce jour-là.

Bientôt, ce sont deux équidés qui vivront à demeure dans le quartier sur un terrain de 4 000 m<sup>2</sup>. Les ânes transporteront les déchets verts collectés par la Régie vers un site de compostage intégré au quartier. A la demande des habitants, les ânes pourraient d'ailleurs voir leur mission élargie à une sensibilisation au cadre de vie. Le chef d'équipe



Espaces verts est ravi d'avoir échangé son camion contre un âne. Pour Olivier De Rycke, « Constellation a permis de remettre un grand « R » à la Régie ».

## La participation du Réseau au Grenelle de l'insertion

De novembre 2007 à mai 2008, le Grenelle de l'insertion se voulait le lieu d'une large concertation organisée par le Haut Commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté. Les travaux ont été répartis en quatre groupes portant sur :

- ◆ la redéfinition de la politique publique d'insertion ;
- ◆ la mobilisation des employeurs ;
- ◆ l'évaluation des parcours d'insertion ;
- ◆ les réformes à mettre en place.

En participant au groupe consacré au parcours d'insertion, il s'agissait pour le Réseau de montrer la spécificité de son projet :

- ◆ l'insertion individuelle dans le monde du travail s'inscrit dans un projet collectif, porteur de valeurs de solidarité et de partage avec les habitants ;
- ◆ un accès aux droits fondamentaux : logement, santé, travail et niveau de vie décent ;
- ◆ promotion de politiques publiques qui soient à la hauteur des besoins des personnes et des structures des employeurs ;
- ◆ des modalités d'accès à la commande publique adaptées qui permettent le développement d'activités économiques utiles, voire nécessaires, aux habitants, et facteurs de création d'emplois.

## Grenelle de l'insertion

# Les Régies et le Grenelle de l'insertion

En cet été de l'après-Grenelle, *Info-Réseau* a souhaité mettre l'accent dans ce dossier sur trois dimensions du projet politique des Régies de quartier. Ceci à travers trois exemples.

– Celui d'Impulsion, la Régie intercommunale de Carvin-Libercourt-Oignies. Dans le but de donner à tous la possibilité de s'inscrire dans un parcours d'insertion, la Régie a monté en 2007 un atelier Espaces verts destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

– Celui de la Régie parisienne du XIX<sup>e</sup> qui a remis à plat sa politique d'emploi dans le but, notamment, de lutter autant qu'elle le peut contre la précarité et le temps partiel subi.

– Celui de la Régie d'Arles, dont la convention avec le PLIE est à l'origine d'une mobilisation des entreprises du territoire afin de favoriser la sortie positive des salariés.

### Retour à l'emploi : un atelier qui donne une chance à tous

Doucement la nature a reconquis le terrain. Les bouleaux ont pris d'assaut le terril de la Tour de l'Horloge, de vastes étangs sont nés de la remontée des eaux, la végétation a recouvert les friches de l'exploitation charbonnière dont le dernier puits a fermé en 1975. Aujourd'hui, les habitants de Carvin et des communes voisines de Libercourt et Oignies disposent d'un grand parc dont le charme tient au juste équilibre entre des parties à demi-sauvages et d'autres plus maîtrisées, pelouses, prairies ou herbes folles.

C'est à la Régie intercommunale de quartier Impulsion que la Ville de Carvin,



Le parc du Tour de l'Horloge, entre prairies et herbes folles.

à l'issue d'un appel d'offres, a confié l'entretien de ce site de 28 hectares, inscrit dans une trame verte qui lie les trois communes. « Notre intervention est originale dans le sens où nous n'appliquons pas un plan de gestion préétabli par les services de la commune, explique Régis Delattre, président de la Régie. Au-delà de la commande d'entretien, nous ►

► sommes missionnés par un groupe d'usagers, marcheurs, pêcheurs ou simples promeneurs, pour définir avec eux le plan de gestion du site. Notre activité conjugue donc une dimension participative et une dimension environnementale sur un site qui, en certains endroits, nécessite de développer des techniques alternatives, protectrices de la faune et de la flore. »

Autre spécificité de cette intervention : depuis l'an dernier, la Régie associe à son équipe de salariés une dizaine de personnes qui composent l'Atelier Espaces verts. Leur statut s'apparente à celui de stagiaire. « Orientées vers la Régie par le CCAS ou les référents RMI, ces personnes rencontrent des difficultés de retour à l'emploi en termes de qualification, de remise à niveau, d'apprentissage. Difficultés qui ne leur permettent pas de s'inscrire immédiatement dans un parcours d'insertion professionnelle », précise Laetitia Barbara, chargée de projet à la Régie.

De mai à novembre, de 14 h à 17 h, en différents points du parc, les participants apprennent avec leur encadrant les techniques de tonte, de débroussaillage, de plantations... Ils bénéficient, au même titre que les salariés, d'un accompagne-



Une partie de l'équipe de l'atelier Espaces verts au bord de l'étang du parc de la Tour de l'Horloge. Au centre, Michel, leur encadrant.

ment dans leurs difficultés périphériques et dans l'élaboration d'un projet professionnel. Le versant pédagogique est important : en plus d'une approche de la gestion différenciée des espaces verts, la Régie leur propose

une formation aux premiers secours, un atelier mécanique, une sensibilisation à l'hygiène alimentaire et physique.

« L'atelier allie formation, apprentissage d'une technicité et valorisation de la personne, indique la directrice, *suite page 6*

## Politique de l'emploi : la Régie s'attaque au temps partiel subi

En 2006, le Réseau propose, dans le cadre de la formation continue des Directeurs, une journée consacrée à la politique de l'emploi dans les Régies. Pour Anne Mistral, qui vient de prendre la direction de la Régie de Paris XIX<sup>e</sup>, cette formation soulève bien des questions. Après trois ans d'activité, la Régie s'est beaucoup développée. Certains aspects de la politique de l'emploi, valides à l'époque de sa création, méritent d'être repensés. La Régie met alors en place un groupe de travail qui réunit des acteurs aux expertises différentes. L'équipe encadrante, les membres du CA, la Direction du développement économique de la Ville de Paris, le directeur d'une autre Régie parisienne. Le groupe se penche notamment sur les contrats à temps partiel, subis pour la moitié au moins des salariés du secteur de nettoyage qui emploie principalement des femmes. Ainsi 51 % des femmes de la Régie sont à moins de 26 heures par



Mariama Mahamoud, agent d'entretien, est déléguée du personnel pour le collège ouvriers et employés. Elle fait remonter auprès des responsables de la Régie les questions posées par les salariés qui auront toute leur importance lors des prochaines négociations annuelles.

semaine, ce qui ne concerne que 12 % des hommes. « Dans les immeubles, le ménage doit être fait le matin, entre 6 h et 10 h, afin que les habitants se rendent compte du travail effectué. D'autre part, lorsque l'on décroche un nouveau chantier, il n'est pas toujours possible de le caler sur des horaires différents pour compléter le temps de travail des salariés, indique Anne Mistral. Malgré ces difficultés, nous avons pris la décision de ne plus proposer de contrat au-dessous de 16 h et de tendre vers les 20 h au minimum, et bien sûr vers le temps plein autant que possible. » Le groupe de travail a également permis

de redéfinir la politique de passage en CDI des salariés en insertion et d'amorcer les réflexions à mener en vue des négociations

annuelles obligatoires qui ont eu lieu pour la première fois en 2007. Des négociations qui, pour la Régie, peuvent à l'avenir être envisagées comme la poursuite de premières avancées. Neuf salariés supplémentaires sont en effet en CDI depuis fin 2006. Elles ne sont plus que deux femmes à travailler moins de 16 heures, contre 20 de 16 à 20 heures et 11 de 31 à 35 heures. La réflexion se poursuit également avec le diagnostic de territoire réalisé par la Coordination Emploi du XIX<sup>e</sup> auquel participe la Régie. Un premier pas vers une réelle estimation des besoins des habitants en matière d'emploi et de revenus.

suite de la page 5 Séverine Defer. De plus, il nous permet de prendre le temps d'être à l'écoute, de relativiser un retard ou une absence. » Les stagiaires et les salariés de la Régie animent, sur le site, des actions pédagogiques en direction des usagers du parc autour de la biodiversité et des enjeux de la gestion différenciée. « Ces moments festifs suscitent



Régis Delattre, président de la Régie, au départ d'un des sentiers de randonnée dont la Régie assure le balisage.

une dynamique dans le parc comme au sein de la Régie », poursuit la responsable.

Le contexte de travail est à l'unisson. En matière de gestion différenciée, la pelouse au cordeau est loin de régner en maître. Il faut laisser pousser certaines plantes; dans le traitement des noues, il faut en tailler d'autres au ciseau afin de ne pas endommager leurs voisines aquatiques, construire et mettre en place des barrières végétales qui consolident les berges des étangs. Michel Chwaliszewski, l'encadrant, a su créer cohésion et dynamique de groupe. « Je leur fais découvrir un nouveau métier, les règles de sécurité, la taille printanière, estivale, plus sévère à l'automne », décrit-il. Dans cet accompagnement plus technique, il est aidé par un expert du CPIE Chaîne des Terrils, spécialiste du traitement des espaces verts en gestion différenciée.

L'an dernier, quatre personnes de l'Atelier Espaces verts ont été embauchées par la Régie en contrats aidés. « Une possibilité nouvelle de remettre le compteur à zéro pour six, douze ou 24 mois selon les difficultés du parcours », souligne Laetitia. Pour mettre en œuvre l'atelier, dont le coût global s'élève à 22 000 euros, la Régie a obtenu un soutien de l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville, un autre du CCAS de Carvin. Les subventions représentent 55 % du montant. La Régie mobilise les 45 % restants sur ses ressources propres.

Pour Stéphanie, 28 ans, qui travaillait auparavant dans la vente, ou Gérard, 34 ans, imprimeur au chômage depuis cinq ans, le temps partiel leur semble dans un premier temps nécessaire. D'autres comme Jean-Louis, 51 ans, ancien cariste, auraient plutôt envie de se remettre à la tâche une journée entière. ■

## Sortie vers un emploi durable : une dynamique de terrain

Arles, une convention lie la Régie au PLIE de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue. La Régie porte dans ce cadre le poste de chargé de « relation entreprises ». Sa mission : informer et apporter un appui technique aux accompagnateurs à l'emploi et aux adhérents du PLIE (8 % des salariés),



Elisabeth Elisseieff, directrice-adjointe de la Régie d'Arles lors de la journée « Régies en constellation » à Avignon.

construire dans une même dynamique un partenariat avec les entreprises du territoire communautaire.

Elisabeth Elisseieff, aujourd'hui directrice adjointe de la Régie, fut la première à occuper ce poste. Remplacée depuis par Mary Hardy, elle poursuit cette mission d'accompagnement et de relation avec les entreprises pour l'ensemble des salariés. Ancienne directrice d'une agence d'intérim dans la région, elle connaît les entreprises sur le bout des doigts. « Je peux décrire aux salariés la nature du travail qui correspond aux postes qui leur sont proposés, ce que l'on attend d'eux, les conditions de travail, si elles leur conviendront, s'il faut plutôt chercher ailleurs. Autant de temps gagné et de déconvenues évitées. »

Elisabeth passe la plus grande partie de son temps sur le terrain. « Je rends visite aux entreprises, à la recherche par exemple d'un stage d'évaluation en milieu de travail qui aidera un salarié à valider son projet professionnel. D'autre part, au lieu d'accueillir à chaque fois les salariés dans mon bureau, je préfère les rencontrer sur site, l'immeuble, la piscine, les monuments historiques. Je les regarde travailler, c'est une manière de montrer que je m'intéresse à eux, l'occasion de faire acte de pédagogie sur les consignes de sécurité ou la tenue. Je vais à leur rencontre pour échanger sur les multiples soucis de logement, de santé, de justice, de mobilité, qui sont autant de raisons pour eux de baisser les bras ». La convention avec le PLIE permet à Elisabeth de compléter les actions d'accompagnement menées par la Régie : formations, découvertes des métiers, préparation au permis de conduire...

En 2007, 121 entreprises auront été visitées, dont 86 nouvelles structures, dans une douzaine de secteurs différents. Pour plus de la moitié d'entre elles, il s'agit du secteur de la vente et de la distribution, mais aussi d'entreprises de mécanique, d'électricité, de bâtiment et travaux publics...

# Politique d'insertion : quels sont les enjeux de l'après Grenelle ?

**Clotilde Bréaud et Guy Dumontier ont représenté le Réseau au Grenelle de l'insertion. Ils reviennent sur quelques grands enjeux actuels : le statut du travail, le salariat pauvre, le développement de l'économie solidaire.**

**Le retour à l'emploi a été le fil rouge du Grenelle. Dans les Régies, la question ne se pose-t-elle pas en terme de droit au travail ?**

**Clotilde Bréaud :** Les Régies s'inscrivent en effet dans la défense et le respect de ce droit, inscrit dans la Constitution, en procurant un emploi à des personnes en grande difficulté. Car toute personne doit pouvoir exercer une activité économique par laquelle elle apporte sa contribution à la vie sociale. Mais sur des activités qui ont un sens : participer à un projet collectif, utile au quartier et à ses habitants.

**Guy Dumontier :** Le mouvement des Régies a toujours affirmé que les salariés en insertion doivent être dans une vraie situation de travail. Un principe qui implique l'application du droit commun du travail pour toutes personnes exerçant une activité, quelle qu'elle soit et quel que soit le type de contrat.

**Comment les Régies abordent-elles le « retour à l'emploi » des personnes âgées de plus de 50 ans ?**

**Guy Dumontier :** Nombre de ces personnes, dans les bassins industriels en crise par exemple, ont contribué, en travaillant dur pendant de longues années, à l'économie générale. Leur proposer des contrats d'insertion de six mois ou même d'un an est inacceptable. L'Etat ne peut se désengager de sa responsabilité à leur égard. Sinon, que vont devenir ces personnes qui, du fait de leur âge en particulier, ont très peu de chances de retrouver un emploi ? Nous voulons, dans les Régies, avoir les moyens de leur proposer un emploi durable pour les accompagner jusqu'à la retraite.

**Que pensez-vous du projet de financement de l'IAE par l'aide au poste ?**

**Clotilde Bréaud :** Ce projet ne va pas assez loin. Il ne s'attaque pas à un des enjeux principaux : le salariat pauvre qu'entretient le temps partiel subi. Le Réseau travaille avec des partenaires du monde HLM, du monde économique,

des services à la personne, pour parvenir à proposer aux salariés qui le souhaitent un contrat de droit commun à temps plein.

**Guy Dumontier :** Le travail à temps plein doit constituer la base des emplois d'insertion. Le temps partiel subi ne permet pas de sortir de la misère économique et de bénéficier



d'un temps d'apprentissage et de formation nécessaires pour reconstruire un parcours personnel et professionnel. Le temps partiel ne devrait être proposé qu'en fonction des besoins de la personne et pour une période déterminée.

**Clotilde Bréaud :** Les Régies, comme d'autres structures de l'IAE, ont créé de nombreux services dont l'équilibre économique relève de l'économie solidaire. Le développement de cette économie ne peut se faire que si la collectivité publique, qu'elle soit d'origine locale ou d'Etat, cible son aide financière sur l'activité elle-même et non sur les publics employés. Financer l'activité elle-même, c'est se donner les moyens de la pérenniser, reconnaître l'importance de ces services pour les habitants et valoriser le travail de production des salariés.

**Guy Dumontier :** Autre point sur lequel le Réseau se bat depuis sa création : vendre au juste prix le travail effectué par les Régies. Les aides que nous percevons au titre des contrats d'insertion ne doivent pas servir de prétexte aux donneurs d'ordre pour payer moins cher le travail effectué par les salariés. Alors que les aides ont un but bien précis. Elles permettent d'intégrer dans le temps de travail hebdomadaire, les temps de formation et d'accompagnement professionnel dont ont besoin les salariés. ■



## VIE DU RÉSEAU

### AG 2008 : Bilan *Constellation* et premières *Unis Vers Cités* *Populaires*®

L'assemblée générale statutaire du CNLRQ se tiendra, une fois n'est pas coutume, au Cap d'Agde. L'établissement, membre du réseau national des VVF, accueillera le Réseau du 16 au 19 octobre. Pourquoi un tel retard par rapport aux années précédentes? Tout simplement parce que se sont déroulés, de mai à juin, les événements « Régies en Constellation ». Pourquoi quatre jours? Cette AG accueillera ses premières « Unis Vers Cités Populaires® », qui ont vocation à être reprises localement.

Au total, l'organisation de cette respiration démocratique se présentera comme suit :

- ♦ jeudi : accueil des participants à partir de 14 h, et assemblée générale du SNPERQ à 17 h ;
- ♦ vendredi : assemblée générale statutaire le matin ; l'après-midi : bilan Constellation, présentation des Régies de Quartier candidates et élection du nouveau CA, présentation des ateliers du lendemain ; soirée festive.
- ♦ samedi : le matin, ouverture des Unis Vers Cités® sur le thème des solidarités et des initiatives locales autour de trois ateliers ; l'après-midi : débats, stands, expositions ; débat en plénière sur le sens de l'adhésion au Réseau.
- ♦ dimanche : improvisation matinale et départ.



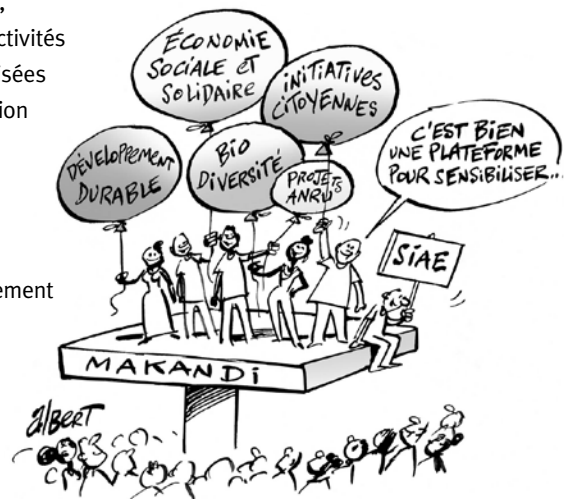
### La Guyane fait son Grenelle

Au-delà d'un appui régulier aux structures d'insertion de Guyane, la Plateforme Makandi, à laquelle nous avons consacré le dossier du précédent *Info-Réseau*, accompagne des porteurs de projets en vue de la création de nouvelles activités d'insertion et de lien social : épicerie sociale, boutique solidaire à Kourou, création d'une Régie de Quartier à Rémire-Montjoly, d'un chantier d'insertion pour la création d'un parcours de santé... Durant le premier semestre 2008, un groupe de travail constitué de la Plateforme et de ses divers partenaires institutionnels locaux ont mis en place leur propre Grenelle de l'Insertion.

La manifestation avait pour objectif de sensibiliser le public et les décideurs à l'insertion par l'activité économique (une priorité dans un département qui compte 30 % de chômeurs), et de mettre en valeur les activités et les expériences déjà réalisées sur le terrain. La manifestation a rassemblé près de 200 personnes, dans quatre villes, autour de trois thématiques différentes en lien avec l'IAE : le développement durable, les entreprises du secteur marchand, les quartiers. La journée de restitution s'est tenue le 23 mai à Cayenne, le même jour

que la restitution nationale. Plusieurs conclusions émergent :

- ♦ en Guyane, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ne peuvent se contenter d'être un sas vers l'emploi ;
- ♦ l'illettrisme est le premier frein à une insertion réussie ;
- ♦ les SIAE ne travaillent pas assez en relation avec les entreprises marchandes, qui les perçoivent comme des concurrentes déloyales ;
- ♦ le développement durable est une opportunité majeure, notamment en matière de valorisation des savoir-faire traditionnels (vannerie, agriculture...), de biodiversité (93 % du territoire est couvert de forêt primaire) et de tourisme ;
- ♦ les trois projets ANRU (Cayenne, Kourou et Matoury) et les chartes d'insertion qui s'y réfèrent sont autant d'atouts pour le développement d'activités pour les années à venir.





## Les Régies mobilisées contre l'illettrisme

« La lutte contre l'illettrisme n'a jamais cessé d'être une priorité pour les Régies », affirmait Guy Dumontier, président d'honneur du CNLRQ et administrateur de l'OPCA Habitat Formation, lors du séminaire « Agir contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française dans les Régies de quartier ». Ce séminaire, organisé le 16 avril dernier par le CNLRQ au Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, avait pour but de présenter aux 190 participants les expériences menées par les Régies dans ce domaine. Des actions qui contribuent à combattre une situation que Claude Alphandéry, président du CNIAE, n'hésite pas à placer « au cœur des inégalités » : « c'est l'impossibilité du lien social ».

La démarche du Réseau est partie d'un constat. Une étude, menée en 2006 à l'initiative du Syndicat Employeur des Régies de Quartier, a montré qu'un quart des salariés ne savait ni lire ni écrire le français. Ces salariés relèvent de différentes actions : l'apprentissage du Français Langue Etrangère, les actions d'alphabetisation et la lutte contre l'illettrisme, qui qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.

Le CNLRQ s'est alors attaché à concevoir et à mettre en place un dispositif de formation orienté vers trois objectifs : l'acquisition et la maîtrise des savoirs de base ; le développement, par l'acquisition de ces savoirs, des possibilités d'insertion et d'évolution professionnelles ; le développement conjoint de l'autonomie et de l'épanouissement personnel et familial.

Au 31 décembre 2007, 50 Régies de quartier étaient mobilisées, 110 actions de formation avaient déjà été dispensées auprès de 887 salariés, le budget que lui avait consacré Habitat Formation s'élevait à 490 000 euros. Les actions, menées par les Régies avec des prestataires extérieurs, ont pris des formes très variées, aussi bien en matière d'animation, que de supports ou de durée. Mais leur point commun repose sur la dynamique de groupe, les liens de solidarité et la motivation des salariés, l'ensemble favorisant l'assiduité à la formation.

Les Régies concernées ont toutes remarqué une progression à l'oral des apprenants, aussi bien dans l'expression que dans la compréhension immédiate. Plusieurs Régies soulignent le rôle de support joué par cette formation dans le parcours d'insertion. D'autres constatent que les actions menées ont développé chez les stagiaires le goût de la formation. De manière générale, les apprenants semblent avoir évolué vers plus d'autonomie, de confiance, d'ouverture au groupe et à la vie sociale. Enfin, les Régies qui ont mené des actions destinées en priorité à leurs salariés ont indiqué qu'elles avaient renforcé l'esprit collectif de la structure.

### Un guide pour agir



17 actions menées par les Régies illustrent le guide *Agir contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française dans les Régies de quartier*, édité par le CNLRQ, avec la participation d'Habitat Formation et du Fonds Unique de Péréquation.

→ Ce guide est téléchargeable sur le site

[www.regiedequartier.org](http://www.regiedequartier.org) rubrique « Autres publications ».

Lire *Écouter*  
VOIR

### Un site dédié à la commande publique

L'AVISE (Agence de Valorisation des Initiatives socio-économiques) met en ligne le site

[socialementresponsable.org](http://socialementresponsable.org), dédié à la commande publique.

Le site se présentera sous forme

d'annuaire des SIAE, reprenant l'ensemble des activités sur lesquelles elles interviennent. Il déclinera les différents dispositifs selon leur nature (AI, ACI, EI, Régie de Quartier...). Principalement (mais pas exclusivement) destiné aux acheteurs publics nationaux, ce site facilitera la recherche de prestataires susceptibles de répondre aux appels d'offres incluant des clauses sociales. Les réseaux de l'IAE, mobilisés au sein du CNAR IAE, ont apporté leur concours à la définition du produit

final qui devrait être ouvert aux acteurs publics début septembre. Entre temps, un travail de mise à jour des fiches SIAE devra être réalisé par les structures elles-mêmes. Le site s'adressera également aux particuliers assujettis à l'ISF. Depuis la loi TEPA de juillet 2007, ceux-ci peuvent en effet investir dans les SIAE conventionnées une partie des sommes dues au titre de l'ISF. Ce site a été financé par la Caisse des Dépôts, la DGEFP et le Haut Commissariat aux Solidarités Actives.



## ÉCONOMIE SOLIDAIRE

### Micro-crédits : convention renouvelée avec la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts (Fonds de Cohésion sociale), le Crédit Coopératif et le CNLRQ ont renouvelé la convention nationale sur laquelle s'appuie la mise en œuvre de micro-crédits dans les Régies de quartier, expérimentation engagée depuis l'an dernier. Cette convention est d'ailleurs susceptible de se prolonger jusqu'en 2010 et peut faire l'objet, selon les projets, de conventions locales entre les Régies et les Directions régionales



de la Caisse des Dépôts. Ces micro-crédits « sociaux » ou « personnels » sont destinés aux salariés non permanents des Régies. Par un prêt adapté à la situation de la personne, ils permettent de

financer et d'accompagner un projet qui participe à leur insertion sociale et/ou professionnelle (achat d'un deux roues, frais d'installation dans un nouveau logement, etc.).

A ce jour, 23 Régies mettent en œuvre cet outil et une douzaine de prêts sont en cours. Le 1<sup>er</sup> juillet, le CNLRQ a organisé une formation destinée aux salariés des Régies chargés de l'accompagnement socioprofessionnel. Elle portait sur l'actualité du micro-crédit, en rappelait les principes d'utilisation et incitait à la mutualisation des expériences dans ce domaine.

→ Contact et informations : Vincent Ricolleau au CNLRQ, [vricolleau@cnlrq.org](mailto:vricolleau@cnlrq.org)

.....  
**SITES EN EXPERTISE** Association Flora Tristan – Paris 14<sup>e</sup> (75)

**RÉGIES LABELLISÉES** Régie de quartier Réussir l'Insertion à Bron – Bron (69)  
.....

### Services aux habitants : pas d'agrément pour les Régies

Les services aux habitants sont un des leviers avec lequel les Régies travaillent à (re) créer du lien social sur leur territoire. Le Réseau a ainsi engagé plusieurs démarches auprès d'institutions et de partenaires afin de faire valoir les pratiques des Régies dans ce domaine. A la suite de différentes interventions au niveau local et national, une vingtaine de députés et de sénateurs ont interrogé la Ministre de l'Economie et de l'Emploi sur la possibilité, pour les Régies, d'être éligibles à l'agrément « services à la personne ». Mais le Ministère n'est pas favorable à une extension aux

Régies de la dérogation qui permet à certaines structures de bénéficier de cet agrément, même si les services à la personne ne sont pas leur « activité exclusive » (voir JO du 29 avril 2008, p. 3 660).

Cette situation crée une inégalité de traitement dans l'accès aux services et contredit tous les discours ministériels à propos de la lutte contre les exclusions dans les quartiers populaires, alors que les besoins sont croissants et insuffisamment couverts sur les territoires des Régies. Celles-ci n'en continueront pas moins à développer, comme elles le font depuis vingt ans, de nombreux services avec une approche bien particulière : des services construits avec et par les habitants.

## COMMUNICATION

### La communication du Réseau fait peau neuve



Chargée de mission NTIC, Sandrine Cardon a rejoint l'équipe du CNLRQ en février. Elle s'est employée à créer

les outils de communication du premier semestre 2008 : affiche « Régies en constellation » et suivi de ces outils, communiqué de presse, alimentation du site. Outre ces missions, Sandrine est chargée de relancer la Commission Communication du CNLRQ et d'en définir les groupes de travail.



## Les rendez-vous du CNLRQ



### Juillet

#### Mardi 1<sup>er</sup>

Journée d'échanges Livret parcours compétences et micro crédit social, Paris (75)

### Septembre

#### Mercredi 10

Commission Economie Solidaire, Paris (75)

#### Vendredi 19 et samedi 20

Séminaire des Présidents, Paris (75)

#### Samedi 20 et dimanche 21

Rencontres acteurs, cycle IV, 1<sup>er</sup> module, Bezons (95)

#### Mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25

Formation secrétaires/accueil, Paris (75)

#### Vendredi 26 et samedi 27

Bureau CNLRQ, Paris (75)

#### Samedi 27 et dimanche 28

Rencontres acteurs, cycle V, 1<sup>er</sup> module, Paris – Arts et Métiers (75)

### Octobre

#### Mercredi 1<sup>er</sup>, Jeudi 2 et vendredi 3

Formations accompagnateurs socioprofessionnels et encadrants techniques, Paris (75)

#### Mercredi 8 et jeudi 9

Formation nouveaux directeurs, 1<sup>er</sup> module, Paris (75)

#### Jeudi 16, vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19

Assemblée générale du CNLRQ et Unis Vers Cités Populaires, Cap d'Agde (34)

#### Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25

Rencontres acteurs, cycle VI, 1<sup>er</sup> module, Arles (13)

#### Vendredi 24

Formation Dirigeants et permanents d'associations – Risques et responsabilité, Paris (75)

#### Samedi 25 et dimanche 26

Rencontres acteurs, cycle V, 2<sup>e</sup> module, Poitiers (86)

#### Mardi 28

Séminaire sur la commande publique, Paris (75)

### INFO-RÉSEAU

#### Directeur de la publication

Guy Lafréchoux

#### Comité de rédaction et rédaction

Zinn-Din Boukhenassi, Philippe Dauzan, Valérie Lamour, Bruno Martin, Anne Mistral, Vincent Ricolleau, Didier Testelin.

#### Dossier et interview

Marie Michaud

#### Secrétariat de rédaction

Sandrine Cardon, Gwendoline Grimont

#### Illustrations

Albert

#### Maquette

Patricia Chapuis

#### Imprimeur

LFT, Montreuil

#### Numéro de dépôt légal

91/0322.

#### Abonnement

12,20 Euros (4 n°).

#### Comité National de Liaison des Régies de Quartier

54, av. Philippe Auguste  
75011 Paris.

e-mail [accueil@cnlrq.org](mailto:accueil@cnlrq.org)

Site [www.regiedequartier.org](http://www.regiedequartier.org)

→ Cette publication a bénéficié du soutien du ministère de la cohésion sociale :

– DGEFP Délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle,

– DGAS Direction Générale de l'Action Sociale,

– DIV Délégation

Interministérielle à la Ville,

– FSE Fonds

Social Européen.



Lire

Écouter

VOIR



### La France a peur. Une histoire sociale de « l'insécurité »

La France connaît des taux d'incarcération historiques, tandis qu'une fraction non négligeable des jeunes populaires s'enracine dans une forme d'économie de subsistance, et que de nombreux professionnels du champ éducatif et social,

mais aussi des policiers ou des magistrats, semblent découragés par l'ampleur de la tâche qu'on leur assigne. D'où vient une telle inflation du thème de la sécurité depuis le début des années 1980 ? Pourquoi cette émergence de l'insécurité est-elle liée aux formes de précarité qui se développent depuis la fin des Trente Glorieuses, et au recul constant de l'État social ? Laurent Bonelli, membre du groupe d'analyse politique de l'université de Paris X-Nanterre et du comité de rédaction de la revue *Cultures & Conflits*, nous invite à réfléchir à la genèse de ce glissement vers le sécuritaire.

**Laurent Bonelli, La Découverte, 2008, 25 €.**



### Quand la ville se défait

Racaille ! : un mot du ministre de l'Intérieur qui, alors que les jeunes des banlieues se l'appliquent par dérision à eux-mêmes, suffit à provoquer trois semaines d'émeutes en novembre 2005. Jacques Donzelot, l'un des meilleurs connaisseurs de la ville, de son histoire dans les temps modernes

et des politiques urbaines récentes, tente de comprendre comment on en est arrivé là. Il rappelle comment les banlieues ont été conçues dans les années 1950, lorsqu'on a voulu moderniser la société par l'urbain en construisant de grands ensembles offrant à tous les mêmes conditions d'hygiène et de confort. Comment ce rêve s'est effondré dans les années 1970, quand ces « cités » sont devenues synonyme de relégation pour les plus pauvres. Comment la politique de la Ville a ensuite échoué dans sa prétention à transformer cette situation.

**Jacques Donzelot, Seuil, 2006, 7 €.**

avec  
**Elisabeth  
Maurel**



Elisabeth Maurel est chercheuse au laboratoire PACTE de l'IEP de Grenoble, une des grandes structures françaises pour la science politique, l'aménagement et l'urbanisme, la sociologie des organisations, l'innovation scientifique.

**L'accès à l'emploi doit-il être l'objectif central de l'Insertion par l'activité économique (IAE) ?**

Au cours des vingt dernières années, la pluralité des objectifs de l'IAE s'est perdue au profit d'un recentrage sur l'emploi. Alors qu'une même activité peut répondre à plusieurs fonctions. Dans le Réseau des Régies de quartier, la pluralité des fonctions est restée plus perceptible, ce qui leur confère une certaine originalité.

L'accès individuel à l'emploi ne peut être l'objectif unique de l'IAE. L'économie d'insertion a aussi une fonction d'utilité sociale sur le territoire où elle est implantée : circulation des revenus, création de biens et de services qui ne sont pas fournis par l'économie marchande, création de lieux de rencontre, de forums, de lien social... Quand cette fonction collective est reconnue, cette reconnaissance rejaillit sur les individus. Les personnes ne relèvent plus seulement d'une économie d'assistance. Tout en recouvrant leur autonomie, elles trouvent une place à part entière dans la société.

**Que pensez-vous de l'orientation générale de la politique gouvernementale en matière d'insertion ? La tendance n'est-elle pas à gommer des freins à l'emploi telle que la mobilité, la garde des enfants, la santé, la formation...**

Ces freins à l'emploi existent. Ne pas les prendre en compte,

c'est mettre la personne en situation d'échec. Ce sont des questions pour lesquelles il faut trouver les bonnes solutions. Au-delà, les orientations du gouvernement soulèvent d'autres questions : quel emploi, dans quelle condition, avec quel statut, quelle formation ?

Si, comme on l'entend beaucoup aujourd'hui, le modèle danois est le modèle à suivre, il faut le suivre dans son intégralité : une indemnisation du chômage élevée et une politique de formation offensive (la formation professionnelle des adultes atteint 0,67 % du PIB au Danemark contre 0,21 % en France). Se passer de ces deux piliers, c'est tronquer le modèle.

Sans une politique de qualité, généreuse, les blocages du retour à l'emploi resteront majeurs. Contraindre les gens à travailler en les maintenant au-dessous du seuil de pauvreté ne peut que susciter des résistances importantes.

**Les activités et les ressources des Régies de quartier relèvent à la fois de l'économie marchande, non marchande et non monétaire. Comment peut-on consolider cette économie de la solidarité qui contribue au développement local ?**

C'est une question qui est à l'ordre du jour pour différents acteurs de l'IAE. Dans le cadre de l'association France Active qu'il préside, Claude Alphandéry va lancer à la rentrée une étude d'envergure sur la manière de faire de l'économie solidaire un élément stable et pérenne de l'économie locale.

Bien des articulations nouvelles peuvent être développées entre les structures de l'IAE et l'ensemble des acteurs économiques du territoire, non seulement les entreprises mais également des structures de financements comme les banques coopératives ou la Caisse des dépôts.

D'autres pistes sont à chercher du côté des marchés publics, de la vente, au juste prix, des prestations fournies par l'IAE, de la consolidation de leurs activités par l'embauche de salariés sur des CDI.

Comme je le soulignais plus haut, les structures de l'IAE ont une activité qui stimulent l'activité locale et développent l'économie solidaire. Pourquoi ne pas rémunérer cette valeur ajoutée dans le cadre d'un projet d'agglomération par exemple ?

L'économie d'insertion a tout à gagner à élargir ses sources de financement, à sortir de l'emprise des politiques de la Ville et de l'emploi pour s'inscrire dans les politiques de développement local où les structures de l'IAE jouent d'ores et déjà un rôle précieux.